

coiffureSUISSE
Damien Ojetti
Président central
Moserstrasse 52
3000 Bern
Tel.004179 927 80 78
ojetti@coiffuresuisse.ch

Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset
Dept de l'intérieur
Palais Fédéral, 3003 Bern

Bern le 9. Janvier 2021

Lettre ouverte au Conseiller Fédéral Alain Berset

Au nom de l'association *coiffureSUISSE* représentant les employeurs de la coiffure, nous nous permettons de vous solliciter afin de préserver notre secteur de la fermeture éventuelle des magasins que vous avez annoncée.

L'expérience de la première vague doit être prise en compte par les autorités.

La branche de la coiffure a su mettre en place un concept de protection de ses employés et de ses clients avec un concept qui a fait ses preuves.

Nous avons d'ailleurs suite au déconfinement du mois de juin, continué à prôner les mesures de protection malgré les fortes pressions que l'association a dû affronter pour maintenir un degré de sécuritaire élevée (exemple port du masque obligatoire pour tout le monde)

Aucun cas connu de contagion suite à une visite chez le coiffeur n'a été signalée.

Nombre d'activités à risque de propagation élevée, sont restées et restent pleinement opérationnelles avec mesures de protections discutables et sujettes à caution... !

Quelle est la différence entre une activité laissée en fonction et une autre si les deux ont un contact social et un plan de protection ? Celle qui a prouvé son sérieux vaut elle moins que l'autre ? ou y a-t-il des considérations qui prévalent sur ce facteur ?

Evidement Monsieur Berset nous comprenons la situation quand vous affirmez qu'elle n'est pas bonne et nous ne la contestons pas. Mais est-il nécessaire de rajouter de l'huile sur le feu en fermant les salons de coiffure ? car ce n'est pas l'activité de coiffeur qui est un facteur de diffusion du virus,

coiffureSUISSE

Verband Schweizer Coiffeurgeschäfte
Association suisse de la coiffure
Imprenditori parrucchieri svizzeri

La coiffure est un maillon important dans le tissu social et est un soutien moral pour la population.

Je suis certain Monsieur le Conseiller Fédéral que vous comprenez et que vous pouvez envisager la coiffure comme activité utile et salubre pour le moral des gens qui est mis à rude épreuve.

Je rajouterai que fort de notre expérience pendant la première vague, nombreux ont été les clients à solliciter les services coiffures « cachés » et cette situation pourra engendrer de dangereuses conséquences sanitaires non contrôlable si cela devait se reproduire.

Les coiffeurs/ses sont des personnes socialement indispensables pour le bien-être des gens, et ont su prendre leurs responsabilités appliquant avec sérieux le plan de protection de la branche.

Une deuxième fermeture provoquera une tragédie.

Nous empêcher d'exercer c'est condamner tout un secteur d'activité qui ne résistera pas à un deuxième « lock down ». De nombreuses entreprises de notre secteur ont déjà fermé suite à la première vague ou sont sur le point de devoir le faire, d'autres se sont surendettées.

Une deuxième fermeture provoquera une tragédie pour plus de 26'000 personnes de la branche.

Monsieur le Conseiller Fédéral, nous vous prions donc de prendre en compte les arguments énoncés lors de la prise de décisions de mesures supplémentaires et que les salons de coiffure puissent rester ouverts afin de préserver les emplois, les entreprises et le moral des gens.

Dans l'attente d'un dénouement salutaire pour notre secteur d'activités, au nom de l'association *coiffureSUISSE*, je vous prie de recevoir Monsieur le Conseiller Fédéral, mes respectueuses salutations et reste à votre disposition pour toutes questions



Damien Ojetti Président central

coiffureSUISSE